



# **Rapport sur la consultation préalable à la table ronde de l'initiative L'Ontario propice aux affaires pour le secteur de l'entrepreneuriat social**

## **Préparé par :**

Chris Moss, conseillère associée  
Pillar Consulting & Advisory Services  
Pillar Nonprofit Network

Oana Branzei  
Chargée de cours boursière du David G. Burgoyne Faculty Fellowship  
Chercheuse universitaire au Building Sustainable Value Research Centre  
Professeure agrégée de stratégie  
Ivey School of Business

**Appuyé et parrainé par le Pillar Nonprofit Network, l'Ivey School of Business  
et le ministère du Développement économique, du Commerce et de l'Emploi.**

## TABLE DES MATIÈRES

---

Contexte.....	2
Secteur ontarien de l'entrepreneuriat social .....	2
Stratégie de l'ontario pour l'entrepreneuriat social .....	3
Processus de table ronde sectorielle de l'initiative l'ontario propice aux affaires.....	4
Pourquoi tenir des consultations préalables à la table ronde de l'initiative l'ontario propice aux affaires? .....	5
Collecte de données .....	5
Soapbox .....	6
Webinaire suivant les consultations .....	7
Thèmes recommandés pour le processus de table ronde de l'initiative l'ontario propice aux affaires .....	8
Détermination des sept principaux thèmes .....	13
Autres thèmes relevés.....	15
Recommandations relatives à la représentation du secteur de l'entrepreneuriat social au processus de table ronde de l'initiative opa.....	16
À propos du pillar nonprofit network .....	17
Annexe A : organismes représentés .....	19
Annexe B : processus de table ronde de l'initiative l'ontario propice aux affaires .....	21

## **CONTEXTE**

---

En décembre 2013 et janvier 2014, le Pillar Nonprofit Network a dirigé l'animation et la coordination d'une consultation préalable à la table ronde de l'initiative L'Ontario propice aux affaires (OPA) pour le secteur ontarien de l'entrepreneuriat social.

Les objectifs de ce processus étaient les suivants : a) établir un dialogue ouvert et une relation axée sur la collaboration entre le gouvernement et les principaux intervenants du secteur émergent et en croissance permanente de l'entrepreneuriat social et b) déterminer les obstacles à la réussite ou les défis de source gouvernementale auxquels le secteur fait actuellement face. Le processus consistait à recueillir ouvertement des données et à permettre aux participants de s'exprimer. Cela a permis de formuler des recommandations et de cibler des mesures potentielles qui devront être prises en considération dans le cadre du processus officiel de l'initiative OPA.

## **SECTEUR ONTARIEN DE L'ENTREPRENEURIAT SOCIAL**

---

D'une part, le secteur de l'entrepreneuriat social est déjà bien établi en Ontario avec des organismes comme Goodwill et les YM/YWCA, qui sont en place depuis plus de 150 ans. D'autre part, il croît rapidement grâce à de nouveaux concepts et à des entreprises sociales émergentes. En raison de cette combinaison unique, le secteur de l'entrepreneuriat social a des besoins diversifiés, utilise différentes définitions pour orienter ses travaux et emploie divers cadres d'exploitation.

Le travail remarquable qu'il effectue a des répercussions sociales positives. Des entreprises sociales ont été en mesure de travailler en marge et de faire progresser les systèmes de changement social au-delà de ce qui avait été fait auparavant. Cependant, afin de maintenir cet élan et d'optimiser les avantages pour le secteur, il est nécessaire d'en définir clairement l'orientation. Cette clarté créerait un cadre cohésif dont profiteraient par conséquent, dans leur travail, les entreprises sociales, les intermédiaires, les chercheurs et les décideurs.

La consultation préalable à la table ronde de l'initiative OPA a permis de recueillir et de

compiler les enjeux soulevés par les entreprises sociales de toute la province. Cette rétroaction « sur le terrain » constitue une ressource précieuse pour le secteur, les intermédiaires et le gouvernement de l'Ontario puisqu'elle contribuera à soutenir le travail des entreprises sociales.

## **STRATÉGIE DE L'ONTARIO POUR L'ENTREPRENEURIAT SOCIAL**

---

En septembre 2013, le ministère du Développement économique, du Commerce et de l'Emploi (MDECE) a publié un document intitulé *Impact : Stratégie de l'Ontario pour l'entrepreneuriat social*. Dans le cadre de cette stratégie, le gouvernement de l'Ontario s'engage à investir 25 millions de dollars dans le but d'assurer la prospérité des entreprises sociales en Ontario. Cette initiative est dirigée et coordonnée par le Bureau pour l'entrepreneuriat social.

Le travail requis pour mettre en œuvre la stratégie repose sur les quatre piliers ou domaines prioritaires suivants :

1. relier, coordonner, communiquer;
2. valoriser la marque de l'entrepreneuriat social;
3. créer un marché de finance sociale dynamique;
4. offrir des services, du soutien et des solutions.

En vertu du premier pilier de la stratégie, le gouvernement s'est engagé à « lancer une table ronde L'Ontario propice aux affaires au début de 2014 afin de déterminer les fardeaux administratifs et réglementaires qui peuvent nuire au démarrage et à la croissance des entreprises sociales et de remédier à la situation ».

En reconnaissant et en éliminant les obstacles que les entreprises sociales doivent surmonter pour réussir, le gouvernement veille à ce qu'elles continuent d'offrir des avantages aux collectivités ontariennes.

## **PROCESSUS DE TABLE RONDE SECTORIELLE DE L'INITIATIVE L'ONTARIO PROPICE AUX AFFAIRES**

---

L'une des façons dont l'Ontario renforce les relations entre les entreprises et le gouvernement est par le truchement de tables rondes sectorielles de l'initiative L'Ontario propice aux affaires. Celles-ci permettent d'établir un dialogue ouvert et une relation axée sur la collaboration entre le gouvernement et les principaux intervenants du secteur des affaires.

Dans le cadre de l'initiative L'Ontario propice aux affaires, les représentants des divers secteurs doivent définir cinq priorités relevant de la compétence du gouvernement provincial qui, si on y donnait suite, renforceraient la réussite de leur secteur, tout en n'imposant aucun nouveau coût au gouvernement.

Les ministères disposent alors de deux mois pour donner suite à ces priorités ou expliquer pourquoi ils ne peuvent le faire et proposer des solutions de rechange. Une compréhension commune des priorités permet au gouvernement et au monde des affaires de mieux collaborer afin de favoriser la croissance économique, de créer des emplois pour les familles ontariennes et de protéger l'intérêt public.

La division L'Ontario propice aux affaires du MDECE collabore avec les ministères pour suivre les progrès et s'assurer que les enjeux propres à chaque secteur sont réglés dans les délais indiqués.

Il importe de noter que les éléments prioritaires abordés lors de la table ronde de l'initiative OPA respectent les politiques du gouvernement en ce qui a trait à la fourniture de documents ou à la prestation de services dans les deux langues officielles. Le cas échéant, les mesures à prendre tiennent en outre compte de la façon dont les priorités peuvent améliorer les résultats pour les diverses collectivités de la province.

*Voir l'annexe B pour obtenir des exemples d'enjeux prioritaires précédemment définis dans le cadre de l'initiative L'Ontario propice aux affaires.*

## **POURQUOI TENIR DES CONSULTATIONS PRÉALABLES À LA TABLE RONDE DE L'INITIATIVE L'ONTARIO PROPICE AUX AFFAIRES?**

---

Le secteur émergent de l'entrepreneuriat social est diversifié. À l'heure actuelle, aucun organisme unifié ne peut parler, au nom du secteur, au gouvernement, aux sympathisants ou même aux autres secteurs.

En vertu du pilier « Relier, coordonner, communiquer » de la stratégie, le MDECE s'est engagé à « soutenir le travail qu'effectue le secteur de l'entrepreneuriat social pour améliorer sa coordination de sorte qu'il soit encore mieux placé pour établir des partenariats avec le gouvernement et le secteur privé ».

Afin de coordonner la rétroaction du secteur, le MDECE a chargé le Pillar Nonprofit Network de tenir six consultations préalables à la table ronde de l'initiative L'Ontario propice aux affaires dans l'ensemble de la province. Grâce à celles-ci, Pillar a été en mesure de recueillir des renseignements auprès des praticiens de l'entrepreneuriat social sur ce dont le secteur a besoin pour soutenir les entreprises sociales nouvelles et existantes. Les commentaires recueillis lors des consultations préalables ont orienté les recommandations du MDECE énoncées dans le présent rapport. Les principaux enjeux soulevés lors des consultations préalables éclaireront les priorités devant être abordées durant le processus de table ronde de l'initiative L'Ontario propice aux affaires.

## **COLLECTE DE DONNÉES**

---

Pillar a tenu les consultations en collaboration avec des organismes hôtes régionaux dans l'ensemble de la province. Près de 350 personnes ont participé aux six consultations. En voici la répartition :

Lieu	Description	Organismes hôtes	Participation
Ottawa	À l'intention des anglophones	Centre for Innovative Social Enterprise Development (CISED), Hub Ottawa	40
London	À l'intention des anglophones	Pillar Nonprofit Network, TechAlliance	65
Sudbury/ Thunder Bay/ Sault Ste. Marie	Vidéoconférence dans trois collectivités de la région du Nord**	Norcat, PARO Centre for Women's Excellence	31
Ottawa	À l'intention des francophones*	Conseil de la coopération de l'Ontario (CCO), Centre Canadien pour le Renouveau Communautaire (CCRC)	51
Guelph	À l'intention des coopératives*	Ontario Cooperative Association (On Co-op)	72
Toronto	À l'intention des anglophones	MaRS, Toronto Enterprise Fund (TEF)	58
<b>TOTAL</b>			<b>348</b>

*\*Pillar a organisé des séances indépendantes à l'intention des francophones et des participants de coopératives pour s'assurer d'accorder la même attention à leurs préoccupations particulières.*

*\*\*Afin d'atténuer la question des distances et d'accroître l'inclusion des collectivités anglophones du Nord, Pillar a utilisé un modèle de vidéoconférence. Malgré le faible nombre de personnes présentes, le taux de participation et les commentaires recueillis lors de cette séance ont été exceptionnels.*

## SoapBox

Dans le cadre du processus de collecte d'idées et de contributions non seulement auprès des participants aux consultations préalables, mais aussi auprès de la communauté élargie des entreprises sociales, Pillar s'est servi de SoapBox, un outil de gestion innovateur conçu

à la Digital Media Zone de Ryerson. SoapBox aide les organismes à recueillir des idées auprès des membres des collectivités et à les filtrer. Les gens peuvent ajouter des idées, se prononcer sur ces dernières et en discuter, en un seul endroit. Par conséquent, les dirigeants communautaires et les animateurs sont bien mieux informés des idées que la collectivité accueille favorablement et une liste claire des priorités peut en découler.

À la fin des séances de consultation préalables à la table ronde de l'initiative OPA, 205 suggestions spécifiques ont été recueillies à l'aide de l'outil SoapBox.

Des douzaines de courriels ont été reçus et les données, regroupées à l'aide de la plateforme SoapBox. Les conférences-discussions et chacune des discussions en groupe de grande taille menées lors des consultations ont été enregistrées sur bande sonore et entièrement transcrites. Elles ont en outre fait l'objet d'un regroupement des données.

Les données provenant de toutes les sources ont été organisées selon les critères de l'initiative OPA, puis classées par thèmes. Cependant, les suggestions qui n'étaient pas conformes aux critères de l'initiative OPA (p. ex., parce qu'elles exigent des modifications législatives) ont tout de même été transmises au MDECE à des fins de sensibilisation et pour orienter éventuellement les politiques futures et les examens des mesures législatives.

## **Webinaire suivant les consultations**

Après le processus de consultations préalables, Pillar a organisé un webinaire en partenariat avec Campus for Communities. Les animateurs ont fait part des thèmes importants qui sont ressortis des discussions tenues lors des consultations préalables et des données de SoapBox. On a ensuite demandé aux participants de formuler des « questions » particulières qui pourraient être réalisables et de fournir des paramètres quantifiables que le MDECE pourrait utiliser pour suivre les progrès sur la voie de la réalisation de tout objectif proposé.

# **THÈMES RECOMMANDÉS POUR LE PROCESSUS DE TABLE RONDE DE L'INITIATIVE L'ONTARIO PROPICE AUX AFFAIRES**

---

En se fondant sur les données recueillies durant les séances de consultation préalables, Pillar a pu classer les données fournies sous 11 principaux thèmes.

Ces 11 thèmes sont conformes aux lignes directrices de l'initiative L'Ontario propice aux affaires, lesquelles précisent ce qui suit :

- o les résultats ne doivent pas entraîner de coûts supplémentaires pour le gouvernement;
- o ils ne doivent pas exiger de modifications aux lois;
- o les priorités doivent être de compétence provinciale;
- o on doit pouvoir les concrétiser dans un délai de deux mois.

Cependant, seulement sept des 11 thèmes sont fournis au MDECE à titre de recommandations afin d'orienter le processus de table ronde de l'initiative OPA. Pillar propose la liste de recommandations ci-dessous comme point de départ du processus de table ronde de l'initiative OPA.

Conformément à ce processus, le MDECE passera en revue les sept thèmes généraux recommandés, puis s'emploiera avec l'ensemble des ministères à déterminer les cinq grandes priorités particulières qui conviendraient le mieux au processus de table ronde de l'initiative OPA pour les entreprises sociales.

Le gouvernement pourrait trouver des solutions de rechange concernant toute recommandation qui ne passe pas à l'étape du processus de table ronde de l'initiative OPA.

Les sept thèmes suivants sont énumérés par ordre d'importance, comme l'a indiqué le secteur de l'entrepreneuriat social.

## **1. Renforcement des capacités**

À l'heure actuelle, il existe une grande différence sur le plan de l'accessibilité des services de soutien aux entrepreneurs et aux entreprises sociales. Puisqu'on observe un écart important au chapitre des services de soutien aux entreprises sociales francophones, autochtones et rurales, il est essentiel que les intermédiaires de la province en aient une

bonne compréhension afin de combler cet écart sur le plan de la prestation des services. Tous les participants aux consultations préalables ont manifesté leur intérêt à l'égard de l'acceptation générale du modèle d'entreprise sociale et aimeraient encourager les possibilités de formation et de perfectionnement dans les centres d'encadrement, les centres régionaux d'innovation et tout autre centre de formation entrepreneuriale. On croit que cela harmonisera davantage la prestation de services à la fois pour les entreprises sociales et les entreprises traditionnelles.

Les mesures à prendre éventuellement pourraient comprendre ce qui suit :

- élargir aux entreprises sociales et aux coopératives la portée des services de soutien actuellement offerts aux entreprises. Parmi les organismes qui offrent actuellement des services de soutien aux entreprises, citons les centres d'encadrement des petits entrepreneurs (CEPE), les centres régionaux d'innovation (CRI), la ligne d'information sans frais de l'Ontario à l'intention des entreprises et le portail en ligne de l'InfoCentre pour les entreprises. Ces organismes chercheraient à comprendre les règles et les règlements qui s'appliquent particulièrement aux entreprises sociales;
- augmenter le nombre de services offerts en français dans l'ensemble de la province ainsi que le nombre de services de soutien fournis aux populations autochtones;
- améliorer l'accès aux services pour les entreprises sociales en adoptant une démarche à guichet unique;
- promouvoir l'amélioration des résultats pour les entrepreneurs sociaux en leur offrant des programmes de mentorat ou de formation adaptés pour qu'ils perfectionnent leurs compétences.

## **2. Comité consultatif / Réseau**

Les participants aux consultations préalables à la table ronde de l'initiative OPA ont jugé nécessaire de clarifier l'envergure du secteur. Ils avaient en outre à cœur la nécessité de collaborer et d'élaborer conjointement les politiques futures et les définitions.

Les mesures à prendre éventuellement pourraient comprendre ce qui suit :

- offrir un soutien gouvernemental pour la création d'un comité consultatif / réseau sectoriel qui reflèterait la diversité et l'étendue des entreprises sociales, comme les coopératives, les communautés francophones, ainsi que les entreprises sans but lucratif et à but lucratif. Cette participation des intervenants contribuerait à orienter

les mesures gouvernementales afin qu'elles répondent aux besoins du secteur et aiderait le secteur à s'unir et à coordonner ses activités.

### **3. Cadres d'entrepreneuriat social**

Les participants aux consultations préalables ont débattu la question de la création d'une définition / d'un cadre clair d'entrepreneuriat social. Bon nombre d'entre eux voulaient que le cadre d'entrepreneuriat social soit éclairci afin d'être en mesure de travailler à l'intérieur de limites et de comprendre ce qui s'y inscrit. D'autres appréciaient la « zone grise », qui leur permettait d'être créatifs et entrepreneurs. Un certain nombre d'entreprises percutantes ont vu le jour dans cet espace indéfini. En fin de compte, cet enjeu a reçu suffisamment de « votes » pour qu'il soit placé en tête de liste des mesures.

Les mesures à prendre éventuellement pourraient comprendre ce qui suit :

- collaborer avec la collectivité afin de définir clairement l'entrepreneuriat social de façon à y inclure les organismes sans but lucratif et les coopératives et à clarifier le cadre juridique et réglementaire dans lequel ils mènent leurs activités;
- explorer la possibilité de demander au Bureau pour l'entrepreneuriat social d'agir à titre de champion et de servir de principal point de contact au seuil du gouvernement pour les coopératives.

### **4. Formation des (futurs) entrepreneurs sociaux**

La formation est essentielle à la création d'une nouvelle génération d'entrepreneurs sociaux. Les participants aux consultations préalables étaient au courant qu'une nouvelle génération de jeunes motivés était prête à lancer des entreprises ayant une incidence sociale. Ils ont convenu qu'il est nécessaire d'offrir davantage de programmes de formation afin d'orienter les jeunes dans la bonne direction et de les mettre en relation avec les collectivités où ils peuvent faire bouger les choses. Cette mesure serait profitable à la fois au secteur et aux collectivités.

Les mesures à prendre éventuellement pourraient comprendre ce qui suit :

- élaborer un programme de formation sur l'entrepreneuriat social afin d'accroître la sensibilisation dans les écoles et les établissements postsecondaires francophones et anglophones;
- encourager les « heures de bénévolat » pour établir des liens avec des entreprises sociales et acquérir de l'expérience pratique au sein de celles-ci;

- aider les jeunes à accéder à des programmes de stages dans des entreprises sociales.

## **5. Sensibilisation et commercialisation**

De nombreux participants étaient d'avis que la promotion de la sensibilisation et de la commercialisation globale de l'entrepreneuriat social accroîtrait le soutien du public à l'égard de celui-ci comme option viable pour leurs entreprises et leurs collectivités. Les organismes sans but lucratif y trouveraient des débouchés et les entreprises sociales à but lucratif augmenteraient leur part de marché ainsi que leurs possibilités d'approvisionnement, tandis que les entrepreneurs sociaux seraient mieux compris.

Les mesures à prendre éventuellement pourraient comprendre ce qui suit :

- contribuer à un plan de communication et de commercialisation de l'entrepreneuriat social qui :
  - o informe et sensibilise les principaux représentants élus et employés du gouvernement provincial au rôle et aux avantages de l'entrepreneuriat social au sein de l'économie,
  - o promeut l'entrepreneuriat social dans le cadre de la promotion du secteur privé et au sein des centres d'encadrement ciblant les entrepreneurs,
  - o permet la création et la promotion d'un répertoire provincial d'entreprises sociales;
- appuyer la création d'un prix pour la meilleure entreprise sociale ou coopérative de la province en se fondant sur des critères de bonne gouvernance des résultats sociaux;
- communiquer et préciser les lignes directrices du programme Entreprise d'été du MDECE en ce qui concerne l'utilisation des coopératives comme modèle d'entreprise potentiel.

## **6. Approvisionnement social**

Les participants ont parlé d'approvisionnement à chaque séance. Il en avait été question durant le processus de table ronde de l'initiative OPA pour les entreprises sans but lucratif et cela continue d'être un sujet pour lequel de nombreuses provinces élaborent de nouvelles stratégies. Il s'agit d'un sujet important pour la province et la santé du secteur.

Les mesures à prendre éventuellement pourraient comprendre ce qui suit :

- accroître la sensibilisation des entrepreneurs sociaux et l'accès aux processus

- d'approvisionnement;
- créer des possibilités pour que les entreprises sociales offrent leurs produits et services au gouvernement en examinant les objectifs actuels du gouvernement provincial en matière d'approvisionnement ayant trait aux petites et moyennes entreprises;
  - aider les réseaux locaux qui appuient les pratiques d'approvisionnement locales innovatrices et viables à renforcer la capacité d'approvisionnement des entreprises sociales. Ces alliances locales, comme le Sustainable Purchasing Network et le Social Purchasing Portal, promeuvent l'approvisionnement auprès d'entreprises sociales en travaillant de concert avec d'autres secteurs et industries.

## **7. Fardeau administratif**

Les participants ont nommé de nombreux domaines faisant l'objet de fardeaux administratifs, notamment les processus de demande, la clarté des objectifs du gouvernement, l'accès aux débouchés, les critères de production de rapport, la collaboration entre les ministères et les obstacles (p. ex., la langue, la souplesse du processus d'admissibilité des modèles d'entreprise).

Les mesures à prendre éventuellement pourraient comprendre ce qui suit :

- tenir compte du délai imparti pour répondre aux appels de propositions en matière de financement de projets ou de programmes. Des délais adéquats tiendraient compte des réalités opérationnelles auxquelles font face les entreprises sociales et les coopératives et entraîneraient de meilleures propositions;
- examiner les formulaires standard de demande pour les entreprises et inclure les coopératives comme type d'entreprise, le cas échéant.

## DÉTERMINATION DES SEPT PRINCIPAUX THÈMES

À la suite des séances de consultation préalables, on a dressé une liste des 11 principaux thèmes. Cette dernière et les mesures éventuelles à prendre ont été envoyées à tous les participants aux séances de consultation préalables à la table ronde de l'initiative OPA et on a demandé aux intervenants de les classer selon l'importance qui leur est accordée.

Le classement a permis à Pillar de les communiquer au MDECE selon leur ordre d'importance. Quatre-vingts (80) personnes ont répondu au sondage et en voici le résultat.

Le tableau présente les principaux thèmes ainsi que le nombre de personnes qui ont classé chaque thème par ordre de priorité.

11 THÈMES	ORDRE DU CLASSEMENT												RANG FINAL
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	
Renforcement des capacités	Nbre de votes	20	16	11	11	9	5	2	2	2	2	0	1
	% de votes	25 %	20 %	14 %	14 %	11 %	6 %	3 %	3 %	3 %	3 %	0 %	
Comité consultatif / Réseau	Nbre de votes	11	14	5	12	4	12	5	6	5	3	3	2
	% de votes	14 %	18 %	6 %	15 %	5 %	15 %	6 %	8 %	6 %	4 %	4 %	
Cadres d'entrepreneuriat social	Nbre de votes	13	14	7	6	9	4	8	9	4	2	4	2
	% de votes	16 %	18 %	9 %	8 %	11 %	5 %	10 %	11 %	5 %	3 %	5 %	
Formation des (futurs) entrepreneurs sociaux	Nbre de votes	0	5	14	9	5	14	7	10	7	7	2	4
	% de votes	0 %	6 %	18 %	11 %	6 %	18 %	9 %	13 %	9 %	9 %	3 %	

<b>Sensibilisation et commercialisation</b>	<b>Nbre de votes</b>	12	9	8	16	4	5	14	5	3	1	3	<b>5</b>
	<b>% de votes</b>	15 %	11 %	10 %	20 %	5 %	6 %	18 %	6 %	4 %	1 %	4 %	
<b>Approvisionnement social</b>	<b>Nbre de votes</b>	7	10	4	6	9	13	7	0	9	12	3	<b>6</b>
	<b>% de votes</b>	9 %	13 %	5 %	8 %	11 %	16 %	9 %	0 %	11 %	15 %	4 %	
<b>Fardeau administratif</b>	<b>Nbre de votes</b>	5	3	5	6	11	7	18	11	4	5	5	<b>7</b>
	<b>% de votes</b>	6 %	4 %	6 %	8 %	14 %	9 %	23 %	14 %	5 %	6 %	6 %	
<b>Réforme de la réglementation des valeurs mobilières</b>	<b>Nbre de votes</b>	5	4	9	5	10	1	3	9	13	12	9	<b>8</b>
	<b>% de votes</b>	6 %	5 %	11 %	6 %	13 %	1 %	4 %	11 %	16 %	15 %	11 %	
<b>Règles d'audit</b>	<b>Nbre de votes</b>	4	1	8	2	6	9	7	10	13	14	6	<b>9</b>
	<b>% de votes</b>	5 %	1 %	10 %	3 %	8 %	11 %	9 %	13 %	16 %	18 %	8 %	
<b>Réduction de la pauvreté</b>	<b>Nbre de votes</b>	3	1	6	4	6	5	2	14	13	16	10	<b>9</b>
	<b>% de votes</b>	4 %	1 %	8 %	5 %	8 %	6 %	3 %	18 %	16 %	20 %	13 %	

## **AUTRES THÈMES RELEVÉS**

---

Les thèmes suivants n'ont pas été considérés comme étant prioritaires dans le cadre du processus de table ronde de l'initiative OPA. Cependant, Pillar conseille vivement au MDECE de passer en revue ces thèmes et d'évaluer si des mesures peuvent être prises dans le futur.

### **Règles d'audit**

Les exigences d'audit imposées aux coopératives et aux organismes sans but lucratif devraient faire l'objet d'un examen approfondi afin de tenir compte de la taille et des capacités relatives des différents organismes.

### **Réduction de la pauvreté**

L'une des grandes préoccupations des entrepreneurs sociaux qui embauchent des employés dans le cadre du programme Ontario au travail et du Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées est le défi inhérent à ces importants programmes complexes sur le plan de l'orientation. Les entrepreneurs sociaux cherchent à obtenir des renseignements cohérents et des précisions sur les prestations et les politiques en matière d'emploi.

Les mesures à prendre éventuellement pourraient comprendre ce qui suit :

- s'efforcer de clarifier les politiques en matière d'emploi et les prestations pour les employeurs du secteur de l'entrepreneuriat social et leurs employés ou clients bénéficiaires du Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées ou du programme Ontario au travail;
- lancer un outil d'évaluation des politiques d'entrepreneuriat social qui accroîtra la sensibilisation au sein des ministères chargés des politiques sociales à l'égard des possibilités qu'offrent les entreprises sociales.

### **Réforme de la réglementation des valeurs mobilières**

Les entreprises sociales cherchaient une solution pour simplifier le processus complexe et coûteux de dépôt de prospectus auprès de la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario.

Elles ont en outre constaté que le gouvernement pourrait permettre aux entreprises sociales et aux coopératives d'utiliser plus facilement les obligations communautaires comme outil de financement social.

## **RECOMMANDATIONS RELATIVES À LA REPRÉSENTATION DU SECTEUR DE L'ENTREPRENEURIAT SOCIAL AU PROCESSUS DE TABLE RONDE DE L'INITIATIVE OPA**

---

Même si Pillar a dirigé le processus de consultations préalables, la table ronde exigera une représentation intersectorielle. Puisqu'il n'y a aucun groupe sectoriel désigné comme tel, Pillar propose les options ci-dessous au MDECE pour assurer la participation à la table ronde.

- Collaborer avec la Table ronde sur l'économie sociale de l'Ontario (OSER-TRÉSO), une constellation d'organismes indépendants et reliés qui sont intéressés à travailler de concert avec le secteur socio-économique. Bien qu'OSER-TRÉSO collabore principalement avec le secteur des organismes sans but lucratif, il s'agit d'un regroupement collectif organique de personnes qui regroupent et expriment déjà les préoccupations de divers segments du secteur de l'entrepreneuriat social.
- Convoquer un échantillon d'hôtes qui ont consacré du temps aux consultations préalables à la table ronde de l'initiative OPA. Ce groupe, qui représente différents intérêts, diversifierait davantage les perspectives et veillerait à ce que la croissance du secteur s'adapte aux besoins particuliers des coopératives et des entreprises sociales urbaines, rurales, francophones et autochtones et à celles du Nord.
- Identifier un chef de file du « monde » de l'entrepreneuriat social à but lucratif, un du « monde » de l'entrepreneuriat social sans but lucratif, un du « monde » des entreprises sociales francophones et un du « monde » des coopératives. Les antécédents de ces personnes en matière de participation leur confèrent une légitimité auprès du MDECE et du secteur.

## À PROPOS DU PILLAR NONPROFIT NETWORK

---

Le Pillar Nonprofit Network est un organisme caritatif comptant plus de 325 organismes membres sans but lucratif. Il les aide à accomplir leurs missions dans la collectivité et à établir des liens ayant des répercussions sur celle-ci. Il assure un leadership et fournit des services de défense des droits et du soutien au secteur des organismes sans but lucratif grâce à la promotion du bénévolat, au perfectionnement professionnel, aux occasions de réseautage et à l'échange de renseignements. La promotion de l'entrepreneuriat social, de l'innovation sociale et de la collaboration intersectorielle constitue une priorité stratégique clé pour Pillar en vue de bâtir des collectivités plus fortes. Pour obtenir de plus amples renseignements à ce sujet, veuillez consulter le site [www.pillarnonprofit.ca](http://www.pillarnonprofit.ca).

Pillar a travaillé en partenariat avec deux animateurs en vue d'organiser les tables rondes.

### À propos des animateurs

**Chris Moss** incite les organismes sans but lucratif à chercher des occasions leur permettant d'apporter d'importants changements sociaux. M<sup>me</sup> Moss a géré le Social Enterprise for Sustainable Communities Project de Pillar. Il s'agit d'un projet triennal fructueux qui a évalué l'entrepreneuriat social comme outil de viabilité à Ottawa, London et Sarnia.

Ses 24 années de travail et de bénévolat dans le secteur des organismes sans but lucratif lui ont permis de comprendre les problèmes auxquels sont confrontés ces organismes jour après jour. M<sup>me</sup> Moss, titulaire d'une maîtrise en leadership, met l'accent sur la transformation des organismes sans but lucratif et de collectivités entières. Grâce à son expertise en culture organisationnelle, en gestion du changement et en maîtrise des situations difficiles, elle collabore avec des dirigeants à tous les niveaux dans le but d'engendrer des répercussions sociales positives tant à l'interne qu'à l'externe.

[www.chrismoss.ca](http://www.chrismoss.ca)

**Oana Branzei** est chargée de cours boursière du David G. Burgoyne Faculty Fellowship, chercheuse universitaire au Building Sustainable Value Research Centre et professeure agrégée de stratégie à l'Ivey School of Business. Elle y est en outre membre du corps professoral et responsable de la [PhD Sustainability Academy](#), un événement mondial de l'[Alliance for Research on Corporate Sustainability](#).

En tant qu'universitaire, enseignante et conseillère, M<sup>me</sup> Brnzei permet aux chefs d'entreprises et aux étudiants de transformer avec succès les tensions locales et mondiales en matière économique, sociale et environnementale en sources futures de compétitivité. Elle explore les origines de l'avantage concurrentiel en mettant l'accent sur la façon dont les interactions sociales et (ou) les ressources socio-émotionnelles modèlent la création, la préhension, la conversion et la répartition de la valeur. Ses initiatives actuelles expliquent comment l'innovation sociale peut aider les organismes à acquérir et à maintenir un avantage concurrentiel à la croisée des marchés et des mouvements sociaux.

[www.ivey.uwo.ca](http://www.ivey.uwo.ca)

## ANNEXE A : ORGANISMES REPRÉSENTÉS

---

25OneCommunity  
Assemblée de la francophonie de l'Ontario  
ATN London  
Auberge Francophone  
BDO  
BizInc London  
Brian Gahan Photography  
Business Model Fulcrum  
Collège Cambrian  
Canada's Association of I.T. Professionals  
Croix-Rouge canadienne  
Cathy Lang Consulting  
Causeway Work Centre  
Le Réseau canadien de développement économique de la communauté (RCDÉC)  
Centre Canadien pour le Renouveau Communautaire  
Centre des services communautaires Vanier  
SADC du comté de Middlesex  
SADC du comté de Perth  
Change School  
Charity Republic  
Ville de Thunder Bay  
ClothingWorks  
Collaborative for Innovative Social Enterprise Development (CISED)  
Association de l'habitation co-opérative de l'Est ontarien  
Community Living Glengarry  
Conseil de la coopération de l'Ontario (CCO)  
Conseil Économique et Social d'Ottawa  
Carleton (CÉSOC)  
Fédération de l'habitation coopérative du Canada  
Co-operators  
Cognitive Workshops  
Collège Boréal  
Communitech  
Community CarShare  
Community Living York South  
CompuCorps  
Conseil de la coopération de l'Ontario  
Centrale des caisses de crédit du Canada  
Crossing All Bridges  
CSI  
Cumis  
Caisse populaire Desjardins  
Doorsteps Neighbourhood Services  
Drum Artz  
EnviroCentre  
Evergreen  
Focus On Information  
Fresh Endeavours  
Collège Frontière  
Goodwill Industries  
Gouvernement du Canada : Immigration et citoyenneté  
Growmark  
Groupe Convex  
Health Minds Canada  
Nexus Santé  
Hub Ottawa  
Imagine Canada  
Industrie Canada  
iNot For Profit  
InterBeach Associates  
International Fundraising Consultancy  
Ivey School of Business  
Café Klink  
L'Arche London  
La Coalition ontarienne de formation des adultes (COFA)  
Université Lakehead  
Université Laurentienne  
Le Réseau pour le développement de l'alphabétisme et des compétences

(RESDAC)  
Lerners LLB  
Parlons sciences  
Lighthouse Communication  
London Community Resource Centre  
London Distress Centre  
London Economic Development Corporation  
London Employment Help Centre  
Maama Wakisa Designs  
Meals on Wheels Sudbury  
Metropolitan Action Committee on Violence  
Against Women  
Mornington Communications Co-op Ltd.  
Natural Step  
Niagara Peninsula Homes  
Norcat  
North Wellington Co-operative Services  
Northwestern Ontario Innovation Centre  
OnCoop  
Ontario Natural Food Co-op  
Ontario Property Management Group  
Ontario Social Economy Roundtable (OSER)  
Ontario Sustainability  
Fondation Trillium de l'Ontario  
Ontario Women's Health Network  
Fonds d'emprunt communautaire d'Ottawa  
Parent Co-operative Preschool Corporation  
Parents partenaires en éducation  
PARO Centre for Women's Enterprise  
Pathways Skills Centre  
PeaceWorks Technology  
Pillar Nonprofit Network  
Prentice, Yates & Clark Chartered  
Accountants  
Rendez-vous des aînés francophones  
d'Ottawa  
Réseau de développement économique et  
d'employabilité de l'Ontario (RDÉE Ontario)  
reThink Green  
RLB LLB  
Scadding Court Community Centre

School for Social Entrepreneurs  
ScotiaMcLeod  
Sleeping Lion Consulting  
SOL-AIR Consultants  
Spirit Bridge  
St. Christopher House  
St. Leonards Toronto  
St. Stephen's Community House  
Sudbury Meals on Wheels  
Tbaytel  
TechAlliance  
TechEdge  
The Centre for Innovative Social Enterprise  
Development  
The Learning Catalyst  
The Learning Enrichment Foundation  
Top Drawer Creative  
Transition Sanctuary  
TREC Renewable Energy Co-operative  
Trillium Housing  
UCycle  
United Way of Greater Toronto  
United Way London & Middlesex  
Centraide Sudbury  
Université de Guelph  
Université d'Ottawa  
Université de Sudbury  
Université de Waterloo  
Vigor Clean Tech  
Université Western  
Working Skills Centre  
WOTCH

## **ANNEXE B : PROCESSUS DE TABLE RONDE DE L'INITIATIVE L'ONTARIO PROPICE AUX AFFAIRES**

### **EXEMPLES D'ENJEUX PRIORITAIRES PRÉCÉDEMMENT DÉFINIS**

---

Dans le cadre du processus de table ronde sectorielle de l'initiative L'Ontario propice aux affaires, la province a déjà ciblé les cinq principaux enjeux prioritaires d'une dizaine de secteurs économiques différents. Cela signifie que, depuis 2010, le gouvernement a travaillé de concert avec des intervenants du secteur des affaires pour s'attaquer à 50 enjeux distincts afin d'aider les entreprises à prospérer en Ontario. La plupart des priorités s'inscrivaient sous quatre thèmes généraux.

Des exemples de chaque thème, énonçant l'enjeu prioritaire et la solution gouvernementale, sont présentés ci-dessous.

#### **Harmonisation/normalisation**

Enjeu (secteur hôtelier) : Les programmes de formation des manipulateurs d'aliments sont administrés par les bureaux locaux de santé publique de l'Ontario. Auparavant, la formation et l'accréditation pouvaient varier d'une région à l'autre. Cela a causé des difficultés aux restaurants ayant des établissements dans plusieurs municipalités; ils devaient en effet s'assurer que leur personnel recevait toujours la formation appropriée.

Solution : Le ministère de la Santé et des Soins de longue durée a collaboré avec des bureaux de santé publique afin d'établir des exigences minimales pour les programmes de formation en matière de manipulation des aliments et a élaboré un programme de formation normalisé pour en assurer l'uniformité dans l'ensemble de la province.

#### **Amélioration des débouchés commerciaux**

Enjeu (petites entreprises) : Les petites entreprises ignorent souvent les occasions d'affaires du gouvernement qui s'offrent à elles. En outre, elles éprouvent souvent de la difficulté à se retrouver dans le processus d'approvisionnement.

Solution : Le ministère des Services gouvernementaux a créé des ressources pour permettre aux petites entreprises de mieux comprendre le processus d'approvisionnement du gouvernement, notamment en mettant à jour le guide *Conseils sur la façon de faire des affaires avec le gouvernement de l'Ontario*, qui accorde une attention particulière aux petites entreprises.

## **Réglementation intelligente**

Enjeu (secteur de la fabrication) : Le secteur de la fabrication croyait que le gouvernement de l'Ontario devait mieux tenir compte des répercussions des nouveaux règlements sur les entreprises afin de s'assurer que les décideurs comprennent à la fois les coûts et les avantages des nouvelles propositions.

Solution : L'Ontario a mis en œuvre un processus d'analyse de l'impact de la réglementation pour l'ensemble des nouveaux règlements. Ce processus respecte les pratiques exemplaires mondiales afin de veiller à ce que les avantages et les coûts éventuels aux entreprises soient bien compris avant l'approbation des nouveaux règlements.

## **Allègement du fardeau des entreprises**

Enjeu (petites entreprises) : Chaque fois qu'un travailleur se blesse, les employeurs sont tenus d'envoyer le formulaire de demande de prestations pour blessures sans interruption de travail (formulaire 7) de la Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail (CSPAAT), même si le travailleur n'a pas besoin de s'absenter à la suite de sa blessure. Le secteur des petites entreprises, qui accordait peu de valeur à ce processus, a demandé la suppression de l'exigence.

Solution : Le formulaire 7 fournit des données importantes pour établir des primes et orienter les ressources en matière de prévention et, par conséquent, la CSPAAT n'a pas pu supprimer cette exigence. Cependant, elle a pu réduire le fardeau des entreprises en matière de production de rapports en abrégant le formulaire de 60 pour cent et en instaurant des services de télédemande en ligne, ce qui a permis aux entreprises de se conformer plus facilement et plus rapidement.